

SOUS-LE HAUT PATRONNAGE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA  
PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
(MINEPDED)



7<sup>ème</sup> édition du Séminaire International du Secrétariat pour l'Evaluation  
Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC)

THEME

"Évaluation Environnementale et Gouvernance des Ressources Naturelles en  
Afrique centrale"

Nkoladom par Ebolowa au Cameroun, 11 au 12 novembre 2015

Précédé d'un  
SEMINAIRE-ATELIER DE FORMATION DE L'UNESCO  
Sous le thème

"Surveillance et suivi en évaluation environnementale: Quelles approches pour  
une meilleure gestion des ressources naturelles en Afrique centrale"

Nkoladom par Ebolowa au Cameroun, 09 au 10 novembre 2015

Annonce et appel à Contributions

Partenaire Officiel



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Avec le support technique de



La Commission Néerlandaise pour  
L'Evaluation Environnementale



Autres Partenaires

À venir



Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SÉEAC)

B.P. 30465 Yaoundé - Tél. : (237) 222 61 10 62 - E-mail: seeac@seeaconline.org - Site Web: www.seeaconline.org

## 1. Introduction

Le Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC), regroupement des associations nationales pour l'évaluation environnementale des pays de l'Afrique centrale vous invite à prendre part à la 7<sup>ème</sup> édition de son séminaire international annuel sous le thème "**Évaluation Environnementale et Gouvernance des Ressources Naturelles en Afrique centrale**" qu'il organise du **11 au 12 novembre 2015** à Ebolowa au Cameroun.

L'Évaluation Environnementale désigne l'ensemble des démarches visant la prise en compte de l'environnement biophysique et socio-économique à toutes les échelles décisionnelles, depuis les stratégies nationales et les politiques, plans et programmes, jusqu'aux projets. La forme d'évaluation environnementale la plus connue est en Afrique centrale est l'Étude d'impacts environnemental et social (ÉIES) qui s'applique aux projets en cours d'instruction. De plus en plus il est fait recours aux audits environnementaux et sociaux qui concernent les projets en cours de mise en œuvre et aux Évaluations environnementales et sociales dites stratégiques (EES) qui couvrent les politiques, plans ou programmes.

A travers l'organisation de ses séminaires internationaux, qui regroupent généralement près d'une centaine de participants, le SEEAC entend contribuer aux réflexions sur l'avancement de l'évaluation environnementale en Afrique centrale et à l'optimisation de son potentiel comme outil de mise en œuvre des politiques de développement durable.

Le séminaire de cette année, bénéficie du partenariat avec les structures suivantes: la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE), l'UNESCO, Bureau Régional d'Afrique Centrale, la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) et l'Association Camerounaise pour l'Évaluation Environnementale (ACAMEE).

Il importe de souligner que, comme ce fut le cas en 2014, le séminaire international 2015 du SEEAC sera précédé d'une formation de deux jours co-organisée par l'UNESCO, Bureau sous régional de l'Afrique centrale sous un thème d'actualité et qui tient compte de l'orientation du séminaire international, soit: "Surveillance et suivi en évaluation environnementale: Quelles approches pour une meilleure gestion des ressources naturelles en Afrique centrale" qui se tiendra à Ebolowa au Cameroun du **09 au 10 novembre 2015**.

D'autres partenaires potentiels désireux de se joindre à cet évènement dont l'importance pour la promotion de l'évaluation environnementale et sociale n'est plus à démontrer sont priés de se rapprocher du SEEAC pour définir les modalités de leur implication.

## 2. Problématique du 7<sup>ème</sup> Séminaire international du SEEAC

La question de savoir pourquoi l'Afrique centrale, réputée riche en ressources naturelles reste globalement pauvre est un sujet de préoccupation majeure. Il ressort de la littérature sur la question que la réponse n'est pas simple, étant donné que c'est la résultante de plusieurs facteurs plus ou moins complexes. Toujours est-il que les aspects relatifs aux déficits de gouvernance de ces ressources, entendues comme la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans leur gestion au service du développement durable, reviennent presque systématiquement comme étant à la base d'une telle situation. Ce qui se traduirait par la mise en place de pratiques de gestion peu efficaces, peu transparentes, peu participatives et peu responsables.

L'hypothèse qui est faite ici est que l'Evaluation Environnementale (EE), bien menée, pourrait s'avérer être un outil efficace d'intégration des principes de bonne gouvernance dans les ressources naturelles en Afrique centrale et contribuer à faire d'elles de véritables atouts pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement durable des États et de la sous-région. En effet l'Evaluation environnementale de par sa nature anticipative, préventive, participative et dynamique est un outil par excellence de promotion de la transparence et la bonne gouvernance.

Voilà pourquoi, au moment où les pays d'Afrique centrale sont en droit de compter sur leurs ressources naturelles pour soutenir leurs ambitions et efforts d'émergence, le séminaire international du SEEAC se propose de questionner la capacité de l'évaluation environnementale à les y accompagner.

### **3. Objectif du séminaire international**

L'objectif du présent séminaire international est d'échanger sur la capacité de l'évaluation environnementale à contribuer à l'intégration de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles en Afrique centrale en appui aux stratégies d'émergence des pays concernés et de la sous-région en vue de proposer des solutions d'amélioration en conséquence.

### **4. Contenu scientifique du séminaire international**

La capacité de l'évaluation environnementale à contribuer à l'intégration de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles en Afrique centrale sera questionné à l'aune de:

- La nature des évaluations environnementales prescrites, les capacités des acteurs, la participation du publique, etc.;
- La nature des ressources naturelles concernées avec un accent particulier sur l'aménagement du territoire, le potentiel énergétique, les ressources minières et les ressources forestières.
- Des études de cas rendant compte des bons et mauvais exemples d'intégration des aspects de bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles au travers de l'évaluation environnementale.

### **5. Forme du séminaire**

Le séminaire se déroulera du **11 au 12 novembre 2015 à Ebolowa au Cameroun**. Il prendra essentiellement la forme des communications et échanges en plénières. Des espaces d'environ trois heures seront aménagés pour le traitement sous forme de micro séminaires ateliers des quatre points de concentration (aménagement du territoire, potentiel énergétique, ressources minières et ressources forestières). À la fin du séminaire, une discussion de synthèse est envisagée pour capitaliser les résultats des échanges et explorer les formes et modalités d'actions possibles.

### **6. Publics visés**

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale: administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale et autres administrations sectorielles, organismes et structures sous régionales, régionales et internationales pertinentes, secteur privé, consultants et bureaux d'études, universités et autres institutions de formation, institutions de recherche et société civile.

## **7. Retombées du séminaire**

Les retombées anticipées de ce séminaire international pour les pays concernés et la sous-région sont multiples. Pour les professionnels et acteurs concernés de la sous-région il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des échanges de niveau international et à renforcer leurs capacités sur la surveillance et le suivi environnementaux en lien avec la gestion durable des ressources naturelles. Les communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire qui seront largement diffusés. Les auteurs des communications pertinentes seront encouragés et accompagnés à les publier dans la Revue Africaine de Gestion et d'Evaluation Environnementale (RAGEE) en cours de revitalisation.

## **8. Frais d'inscription**

L'inscription au séminaire s'élève à 100.000 (cent mille)<sup>1</sup> francs CFA soit environ 250 (deux cent cinquante) dollars américains par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses-café pendant la durée du séminaire. Les personnes désireuses de s'inscrire utiliseront le formulaire dédié à cet effet.

## **9. Soumission d'une communication**

Les personnes désireuses de soumettre un projet de communication doivent faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- le titre de la communication ;
- le cas échéant l'indication du point de concentration concerné (aménagement du territoire, potentiel énergétique, ressources minières et ressources forestières);
- les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- un résumé de 300 mots (maximum) ;
- cinq (5) mots clefs au maximum.

Ces éléments à compléter dans le formulaire de communication doivent être envoyées au plus tard **le 30 octobre 2015** par courrier électronique aux l'adresses suivantes: [infoseeac@seeaonline.org](mailto:infoseeac@seeaonline.org) ou [seeac@seeaonline.org](mailto:seeac@seeaonline.org)

## **10. Prise en charge**

Le comité d'organisation ne dispose pas de possibilités de prise en charge de quelques frais que ce soit (inscription, transport, séjour et assurance) ; les participants sont encouragés à sécuriser par eux-mêmes, les ressources liées à leur participation.

---

<sup>1</sup> Les frais du séminaire international sont indépendants des frais de la formation régionale (Bien vouloir considérer l'annonce y afférente pour les frais de la formation)

## 11. Programme Préliminaire

Le Pré- programme présenté dans le tableau ci-après donne une indication des sujets qui seront abordés en vue de faciliter l'orientation des contributions. Une version finale du programme sera disponible avant **le 30 octobre 2015** en tenant compte des projets de communication retenus.

HEURES	CONTENU
<b>JOUR 1</b>	
8h00 - 9h00	Accueil – Installation des participants
9h00 - 10h00	<b>Session 0 : Cérémonie d'ouverture</b>
	Cette session sera essentiellement consacrée aux mots de circonstance de certains officiels présents et surtout à l'allocution d'ouverture du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ou de son représentant
10h00 - 10h30	<b>PHOTO DE FAMILLE ET PAUSE CAFE</b>
10h30 - 13h00	<b>Session 1 : Évaluation environnementale et aménagement du territoire</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs ainsi que la pratique relatifs à l'évaluation environnementale et l'aménagement du territoire.
13h00 - 14h00	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
14h00-15h30	<b>Session 2 : Evaluation environnementale et gouvernance des ressources minières</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs ainsi que la pratique relatifs à l'évaluation environnementale et la gouvernance des ressources minières.
15h30 - 16h00	<b>PAUSE CAFE</b>
16h00 - 17h00	<b>Session 2 : Evaluation environnementale et gouvernance des ressources minières (suite et fin)</b>
17h00	<b>FIN DE LA JOURNEE</b>
<b>JOUR 2</b>	
08h30 - 09h00	<b>Récapitulatif jour 1</b>
09h00-10h30	<b>Session 3 : Evaluation environnementale et gouvernance des ressources forestières</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs ainsi que la pratique relatifs à l'évaluation environnementale et la gouvernance des ressources forestières
10h30 - 11h00	<b>PAUSE CAFE</b>
11h00 – 12h30	<b>Session 3 : Evaluation environnementale et gouvernance des ressources forestières (suite et fin)</b>
12h30 - 13h30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
13h30-15h30	<b>Session 4 : Evaluation Environnementale et gouvernance du potentiel énergétique</b> Cette session sera l'occasion d'échanger sur les aspects conceptuels, légaux et réglementaires, les méthodes, outils et indicateurs ainsi que la pratique relatifs à l'évaluation environnementale et la gouvernance du potentiel énergétique

**Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SÉEAC)**

B.P. 30465 Yaoundé - Tél. : (237) 222 61 10 62 - E- mail: seeac@seeaconline.org - Site Web: [www.seeaconline.org](http://www.seeaconline.org)

15h30 - 16h00	<b>PAUSE CAFE</b>
16h00-17h00	<b>Session 5 : Discussions de synthèse</b> Cette session sera réservée aux discussions qui permettront de faire une synthèse des principaux résultats, suggestions, recommandations et orientations générales issus du séminaire.
17h00-17h30	<b>Session 0 : Cérémonie de clôture</b> Cette session comprendra essentiellement la lecture du communiqué final, les mots de circonstance de quelques officiels présents et surtout l'allocution de clôture du Ministre de l'Environnement de la protection de la Nature et du développement Durable ou de son représentant